

Comité de Pilotage du service SC2B

23/11/2020 - 14h-16h30 (Teams)

1) Etat des lieux et réflexion sur les missions du comité de pilotage

Il est tout d'abord expliqué que, suite aux problèmes rencontrés dans l'articulation de la doublette responsable technique / responsable scientifique du service SC2B, l'animation scientifique du service est restée en stand-by en 2020, même si de nombreux projets scientifiques ont pu avancer malgré tout en bénéficiant de l'appui technique du service et de son personnel. Il s'avère que les difficultés rencontrées dans l'animation du service sont liées à certaines ambiguïtés et à un manque de clarté dans les missions respectives de chacune et de chacun en ce qui concerne la responsabilité du service d'une part, et l'animation du comité de pilotage d'autre part. Ces difficultés ont été accentuées par la crise sanitaire et les conséquences du confinement qui ont impacté la tenue des réunions et les échanges nécessaires à la bonne et rapide résolution des soucis. Il est donc urgent de redéfinir précisément les différentes missions et de communiquer auprès des utilisateurs dans un but de clarté et pour trouver un fonctionnement optimal et serein dans l'animation scientifique du service et la tenue des comités de pilotage. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu en ce sens, une prochaine réunion est déjà prévue le vendredi 27 novembre pour redéfinir les responsabilités au sein du service. Il est également rappelé le rôle majeur que doivent jouer les membres du CoPil et les utilisateurs, dont l'implication proactive est nécessaire à la dynamique du service.

Les principales missions des comités de pilotage des services de l'UMR sont rappelées:

- Gestion du budget et suivi de l'état des dépenses
- Stratégie d'appui à la recherche et soutien technique aux projets
- Réfléchir à l'évolution du service en lien avec la veille technologique et scientifique
- Réponses aux appels à projets (recherche, investissement)
- Vie du service et règles de fonctionnement quotidien
- Tarification éventuelle des prestations et ouverture vers « l'extérieur » au sens large.

Les **comités de pilotage** doivent veiller à ce que le soutien aux activités de recherche soit réparti au mieux en fonction des besoins de la recherche et du temps réel de soutien dédié à ces activités, facteur difficile à évaluer mais fondamental. Les CoPils n'ont pas comme mission de définir un calendrier hebdomadaire des activités des personnels techniques, mais plutôt à coordonner le travail d'appui à la recherche et identifier les personnels impliqués.

Les **réunions de service** doivent être distinguées des réunions du comité de pilotage; elles ont vocation à assurer la mise en œuvre des décisions prises en comité de pilotage et à transmettre régulièrement, au fil de l'eau, les informations utiles aux utilisateurs sur la réalisation des appuis techniques demandés et leur état d'avancement (retards et problèmes techniques/logistiques éventuels, et toute difficulté rencontrée). Ces réunions informelles et ponctuelles doivent permettre de résoudre les problèmes du quotidien. Leur absence a été préjudiciable au sein de SC2B et les réflexions en cours devront aussi intégrer cette auto-analyse afin de retrouver rapidement une dynamique de travail apaisée. Ces nouvelles orientations devront être consignées dans la charte du service qui sera mise à jour en ce sens. Elles serviront aussi d'appui à la demande récurrente de

recrutement en biologie moléculaire auprès du CNRS. La réflexion sur ce profil de poste et les activités confiées devront être revues très prochainement par le CoPil.

2) Bilan des projets du dernier trimestre

Tous les projets ont pu être menés à leur terme malgré la crise sanitaire, à l'exception des extractions d'ADN demandées par S. Garnier (travail en partie réalisé), d'un projet de valorisation d'une technique d'extraction (A. Khimoun) et sur des essais d'extraction d'ADN de dents de pelotes (N. Navarro). Ce dernier projet a été reporté dans l'intervalle décembre 2020-mars 2021 étudié ici.

3) Stratégie d'appui à la recherche pour la période de décembre 2020 à mars 2021 suite au retour des fiches besoin

La synthèse des fiches besoin fait apparaître une demande estimée à environ 157 jours de soutien technique, sans compter une demande de F. Marin susceptible de ne démarrer qu'à la toute fin; ou en dehors de la période. Après évaluation de la disponibilité des personnels techniques pour le temps consacré aux projets de recherche (évaluation réalisée exceptionnellement lors de ce CoPil, mais qui devra l'être en amont lors des prochaines réunions - la présente évaluation devra être aussi validée par Nelly Debrosse, absente à cette réunion du CoPil, pour l'estimation de son temps de travail), **l'ordre de grandeur** qui en ressort est d'environ 134 jours sur l'intervalle courant de décembre 2020 à mars 2021. En prenant la fourchette basse de certaines estimations et en considérant la nature de certaines tâches, les estimations des besoins convergent vers un chiffre total d'environ 130 jours. Une proposition de répartition de ce temps consacré aux différents projets est fournie dans le tableau joint. Les demandeurs devront prendre soin de bien indiquer leurs éventuelles contraintes calendaires dans les prochaines fiches besoins car ce critère peut aider à la décision en CoPil.

4) Information sur la demande de labellisation de la plateforme GISMO

Après un rappel de la démarche de labellisation, il est convenu qu'une réflexion plus poussée devra être menée lors des prochains CoPil quant à l'opportunité de réaliser des prestations extérieures (nature, fréquence, personnels impliqués, etc...) et leur articulation avec le parc matériel du service.

5) Projections budgétaires pour 2021

Pas de changement significatif dans la dotation budgétaire du service n'est à prévoir pour 2021 par rapport à 2020, l'organisation générale et le volume financier impliqué restant inchangés. Claire Fabre signale que c'est désormais Isabelle Santacroce qui est en charge du suivi budgétaire de ce service ; elle devra donc être conviée aux prochaines réunions du CoPil.